Garantie de modification flexible jusqu'à 7 jours avant le départ

Ces conditions s'appliquent à la « Garantie de modification flexible jusqu'à 7 jours avant le départ » de Corendon International Travel B.V. (« Corendon »), dont le siège est situé Schipholweg 335A, 1171 PL à Badhoevedorp, Pays-Bas, numéro de la Chambre de Commerce 34220902. Ces conditions s'appliquent aux réservations effectuées à partir du 28 octobre 2026.

Corendon vous offre la possibilité, moyennant un supplément de 35 € par personne, de modifier votre voyage à forfait jusqu'à 7 jours avant la date de départ, à condition que les vols inclus dans le voyage à forfait soient opérés par Corendon Airlines, Corendon Dutch Airlines, Corendon Europe ou Brussels Airlines.

La modification d'un voyage à forfait (vol + hôtel ou formule Fly & Go) signifie :

1. Modification vers un autre voyage à forfait avec changement de destination (y compris un autre aéroport d'arrivée) à la même date de départ ou à une autre date de départ au cours de la même année civile.
2. Modification vers une autre date de départ au cours de la même année civile tout en conservant le même hébergement.

1. Modification vers un autre voyage à forfait avec changement de destination à la même date de départ ou à une autre date de départ

- Cela signifie que votre voyage à forfait (avec le même groupe de voyageurs) peut être modifié une seule fois, sans justification, vers une autre destination proposée par Corendon (y compris un autre aéroport d'arrivée) au cours de la même année civile.
- Le prix de votre nouveau voyage ne peut jamais être inférieur à 50 % du prix de base de votre voyage initialement réservé. Dans le cas contraire, les conditions d'annulation habituelles applicables au voyage à forfait, telles que décrites dans les Conditions particulières de Corendon, s'appliquent.
- Si, au moment de la modification, le prix de votre nouveau voyage est plus élevé, la différence de prix est à votre charge.
- Si, au moment de la modification, le prix de votre nouveau voyage est moins élevé, Corendon vous rembourse la différence, à concurrence de 50 % maximum du prix initial du voyage.

2. Modification vers une autre date de départ tout en conservant le même hébergement

- Cela signifie que votre voyage à forfait (avec le même groupe de voyageurs) peut être modifié une seule fois, sans justification, vers un autre voyage à forfait Corendon ayant une autre date de départ au cours de la même année civile, tout en conservant le même hébergement.
- Le prix de votre nouveau voyage ne peut dès lors pas être inférieur au prix initial.
- Si, au moment de la modification, le prix de votre nouveau voyage est plus élevé, la différence de prix est à votre charge.
- Si, au moment de la modification, le prix de votre nouveau voyage est moins élevé, le prix du voyage reste identique au prix initialement réservé.

Conditions générales

- La **Garantie de modification flexible** peut être ajoutée jusqu'à 28 jours avant le départ.
- La **Garantie de modification flexible jusqu'à 7 jours avant le départ** vous permet de modifier votre voyage à forfait (vol + hôtel), avec le même nombre de voyageurs, une seule fois et sans justification, vers un autre voyage à forfait dont les vols sont opérés par Corendon Airlines, Corendon Dutch Airlines, Corendon Europe ou Brussels Airlines.
- La garantie de modification ne s'applique pas aux voyages à Istanbul, city-trips, circuits, voyages d'excursions, croisières, croisières en goélette (blue cruises), aux chambres et/ou voyages identifiés comme 'non remboursable' durant le processus de réservation, ni aux vacances Formule 1.
- Vous ne pouvez utiliser la garantie de modification flexible qu'une seule fois.
- La modification est uniquement possible vers un séjour disponible sur le site web au moment de la demande de modification.
- Seul le titulaire principal de la réservation peut effectuer la modification du séjour.

- Toute demande de modification doit être effectuée en contactant notre Customer Services Center par téléphone, afin que nos collaborateurs puissent procéder aux changements.
- Après la modification de votre séjour, la réservation devient définitive et le droit de rétractation visé à l'article 6.1 des conditions particulières de Corendon pour les voyages à forfai cesse de s'appliquer.
- Si vous décidez d'annuler la nouvelle réservation, les conditions d'annulation habituelles ainsi que les frais correspondants prévus dans les Conditions Particulières de Corendon s'appliquent.
- Pour toutes les réservations, les Conditions de la Commission de Litiges Voyages et les Conditions générales et particulières de Corendon restent applicables, sauf dérogation explicite prévue dans les présentes conditions, sans préjudice de l'application d'autres conditions communiquées lors de la réservation.
- Corendon se réserve le droit de refuser une demande de modification, de procéder à des vérifications complémentaires ou d'en suspendre l'exécution en cas de suspicion d'utilisation abusive de cette offre.
- Corendon se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions, dispositions ou informations, à sa seule discrétion, sans que cela n'ouvre un quelconque droit à indemnisation pour le voyageur
- Si vous devez malheureusement annuler votre voyage, vous êtes considéré comme ayant bénéficié de la couverture offerte par cette garantie. Le coût de la Garantie de modification flexible ne vous sera dès lors pas remboursé.